

Un pas en avant fédéral pour mettre fin à la crise

Le principe directeur du Groupe Spinelli est de s'opposer à la tendance actuelle du recours croissant à l'intergouvernementalisme dans le processus de décision européen. Cette pratique n'est rien d'autre qu'un marchandage entre intérêts nationaux. Nous croyons fermement que la seule voie pour aller de l'avant reste la prise de décision s'appuyant sur l'intérêt commun de l'Union européenne et de ces citoyens.

Le Groupe Spinelli est profondément inquiet de la situation actuelle et du manque de leadership quant aux moyens de sortir de la crise qui dure depuis environ deux ans.

Nous pensons qu'un bon nombre de décisions allant de l'avant doivent être prises, si nous souhaitons que l'euro et l'Union dépassent cette crise

Le processus

De telles avancées doivent s'appuyer sur la méthode communautaire. Cette méthode a été essayée et testée depuis la création de l'Union, elle constitue le seul moyen de garantir à la fois un traitement juste entre Etats membres et un contrôle démocratique approprié.

Cela signifie que la Commission doit être fers de lance et produire des propositions qu'elle seule peut faire de façon effective et indépendante, en tant que gardienne des Traités. Nous devons éviter les doublons Conseil/Commission qui déboussolent les citoyens comme nos partenaires extérieurs.

Un tel processus engage aussi un accord entre le Parlement européen et le Conseil sur la législation et les outils pour combattre la crise (incluant *ex ante* qui en aura la charge), donnant ainsi un contrôle démocratique approprié et une légitimité.

Dans le contexte actuel, nous devons reconnaître les signes positifs envoyés par la Commission et nous estimons qu'elle doit continuer à poursuivre ses initiatives et ne pas laisser les Etats membres et le Conseil européen combler leurs propres manquements en tentant de produire leurs propres solutions.

Le Plan

Un plan ambitieux est nécessaire, il doit mettre en œuvre les points suivant de façon programmé et structuré :

- (1) L'Eurozone doit être complétée par une union économique et fiscale et éventuellement être engagée dans une union politique avec des institutions renforcée et démocratiquement légitime.
- (2) La réorganisation de la Commission pour nommer un haut responsable, Ministre européen des Finances qui présidera l'Eurogroupe et sera à la tête d'un groupe de Commissaire responsable de la mise en œuvre de la gouvernance économique et au moins pour l'Eurozone. Une réorganisation de la DG ECFIN dans la perspective d'installer au sein de la Commission une expertise indépendante, comme cela est le cas dans les services de la Concurrence.
- (3) Le Ministre européen des Finances sera le seul représentant extérieur de l'Euro, comme le dispose l'Article 138 du TFUE.
- (4) La Communautarisation du Fond européen de Stabilité Financière (EFSF) et du Mécanisme européen de Stabilité (ESM) incluant l'introduction du vote à la majorité. Une telle méthode peut s'inspirer du système du FMI où les votes sont pondérés en fonction des contributions des Etats membres au fond. Par ailleurs, la taille de ce fond doit être largement augmentée.
- (5) Le lancement d'un marché obligataire européen (*Eurobond market*) qui permet la mutualisation des dettes des gouvernements à un niveau de soixante pourcent, tel que prévu par le Traité de Maastricht. Un tel système devrait réduire le taux d'emprunt actuellement payé, accroître le marché et fournir une plus grande stabilité et plus de liquidité. Le différentiel entre la dette au-dessous et au-dessus des soixante pourcent du PIB devrait aboutir à plus de discipline et à un plus grand respect de celle-ci.
- (6) Une Réserve Fédérale Européenne pour gérer les *Eurobonds* et superviser la convergence fiscale des Etats membres.
- (7) Un plan européen pour la recapitalisation des banques européennes avec pour objectif de recouvrer la confiance entre banques, prévenant les prêts interbancaires et les épargnants d'un éventuel effondrement. Une telle recapitalisation permettrait aussi de favoriser les attitudes non-spéculatives et socialement responsables qui bénéficient à l'économie réelle. Ceci doit être

complété par une résolution de crise afin d'éviter les faillites bancaires sources de désordre.

- (8) Un plan européen crédible pour défaire le secret bancaire, exonération de taxes et évasions fiscales, au moins à l'intérieur du Marché commun. Geler les actifs placés dans les paradis fiscaux par les ressortissants d'Etats membres dont le budget est menacé par les fraudes massives.
- (9) Un remaniement du plan d'ajustement imposé à la Grèce, avec des objectifs plus réalistes, un échéancier et une charge partagés, afin de s'assurer que la société grecque puisse faire face au choc, incluant une possible contribution plus importante de la partie de la population jusqu'à présent protégée.
- (10) Un plan pour l'investissement et la croissance s'appuyant sur des "*projects bonds*" et des fonds structurels non utilisés avec des exigences de cofinancement abaissées. Un tel plan devrait premièrement contribuer à mettre fin au cycle de crise durant depuis une décennie en assurant la modernisation et la transformation écologique de l'économie européenne. Ce plan devrait mettre l'accent sur l'éducation, les réseaux de transport (rail, route ou maritime/fluvial), les infrastructures énergétiques (réseaux intelligents, réseaux haut-débit), ainsi que la recherche à grande échelle et les projets scientifiques. Les investissements permettant des économies d'énergies et accroître le secteur de l'énergie renouvelable devraient aussi être une priorité.
- (11) Un "*Community Act* pour la Croissance et la Convergence". Une telle législation devrait s'appuyer sur une convergence contraignante pour les Etats membres, sur des objectifs de haut niveau dans des domaines comme les politiques salariale et d'accès à l'emploi, la fiscalité, les systèmes de retraite, les politiques et les investissements pour la cohésion sociale - en liant les salaires avec l'accroissement de productivité en accord avec les partenaires sociaux et une assiette fiscale commune (CCCTB). Cette législation devrait être décidée en codécision pour les besoins de légitimité démocratique.
- (12) Un budget de l'Union qui serait financé par des ressources propres, incluant une taxation des transactions financières (FTT), permettant ainsi une plus grande autonomie de l'Union. Les fonds structurels européens devraient être utilisés de façon plus efficace pour promouvoir la cohésion, la convergence entre Etats membres, la croissance, la compétitivité et l'emploi dans l'Union européenne.

Modification du Traité

La mise en place d'un gouvernement économique devra indubitablement conduire à une révision du traité de Lisbonne. En particulier, en ce qui concerne la relation entre l'Eurozone et les pays de l'Union européenne en dehors de celle-ci ; une gestion particulièrement prudente des institutions est nécessaire pour garantir la cohésion de l'ensemble de l'Union.

Afin de préparer ce processus - qui doit être entrepris par une Convention - le Groupe Spinelli proposera lors de son prochain Conseil européen fantôme du mois de décembre et pour le dixième anniversaire de la déclaration de Laeken, une nouvelle déclaration présentant les domaines nécessitant une réforme.

Calendrier

Un calendrier concret doit accompagner ce plan dans son ensemble, il constitue le seul moyen pour l'Euro de regagner la confiance des marchés.

Octobre 2011

- Proposition sur la nomination d'un Ministre européen des Finances.
- Proposition pour une représentation unique de l'Euro par ce Ministre des Finances ; en parallèle d'un siège unique de l'Eurozone au FMI.
- Réorganisation interne de la Commission.
- Présentation du *Community Pact* pour la Coissance décrit plus haut.
- Présentation du schéma de résolution de la Banque.

Novembre 2011

- Présentation d'une proposition législative sur les "Project bonds".
- Début de la recapitalisation des banques.

Decembre 2011

- Proposition sur la modification du *ESM* pour une communautarisation du mécanisme.

January 2012

- Présentation d'une proposition législative sur les *Eurobonds*.
- Le Ministre européen des Finance préside l'Eurogroupe.